

Créteil, le 30 octobre 2020

Lundi 2 novembre :
face au chaos organisé par le ministère,
le SNFOLC Créteil appelle les personnels
à se réunir pour la défense des revendications

Le Recteur a convoqué en urgence les organisations syndicales ce vendredi 30 octobre sur la préparation de la rentrée du 2 novembre.

Pendant cette réunion, il a appris par le ministère que le cadrage national prévu pour « rendre hommage à M. Paty » et « réaffirmer les valeurs de la République » n'était plus d'actualité, pour cause de « *sécurité à assurer aux abords des établissements* » : tous les élèves seront accueillis à 8h sur l'emploi du temps normal, seules seraient maintenues la minute de silence et la lecture de la lettre de Jean Jaurès en fin de matinée.

Ce n^{ième} rebondissement illustre les soubresauts destructeurs orchestrés par le ministère qui, dans le cadre des contre-réformes successives et de la généralisation des mesures d'austérité, menacent les fondements même de l'école de la République.

Dans cette même réunion, le Recteur a commenté le protocole sanitaire sorti la veille à 22h : « *Le principe est l'accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire* ». Mais pour répondre à l'exigence de « *limitation des brassages* », aucune solution n'est proposée : « *Je fais confiance aux chefs d'établissement, ils ont jusqu'au 9 novembre pour trouver une solution. Je n'ai pas de baguette magique, je ne suis pas Mary Poppins, la mise en œuvre de ce protocole ne pourra qu'être progressive* ».

Les collègues, les familles apprécieront : d'un côté, un Président de la République qui justifie un reconfinement immédiat car « *chaque heure compte* », de l'autre un ministre de l'Éducation nationale qui prend son temps et laisse personnels et élèves évoluer dans les mêmes conditions qu'avant l'accélération brutale de la circulation du virus !

Symbole de cette cacophonie, au moment même où le Recteur disait explicitement : « *Hors de question de remettre en cause les emplois du temps de façon généralisée ! Dans un lycée comme Jean-Jaurès Montreuil que je connais bien, les emplois du temps sont trop complexes, on ne peut pas y toucher* », la direction de ce même lycée envoyait une circulaire à tous les collègues annonçant des modifications dans les emplois du temps pour répondre aux préconisations du protocole sanitaire...

Concernant les personnes vulnérables, les possibilités d'ASA, la Directrice des Ressources Humaines a précisé : « *Nous attendons la nouvelle circulaire de la fonction publique, mais on peut imaginer qu'on reviendra aux conditions fixées en mars* ». Là encore, une circulaire rectorale sera publiée...dès que les informations seront disponibles.

Durant cette réunion, les représentants de Force Ouvrière ont rappelé leurs revendications :

- **La défense de la liberté pédagogique individuelle**, dans le respect des programmes nationaux, est ici notre boussole. Aucun collègue ne peut se voir imposer une parole en cours qu'il n'aurait pas choisie, même au nom d'un hommage national à un collègue victime d'un crime atroce pour avoir exercé sa propre liberté pédagogique

- **La défense des « valeurs de la République »** commence par la défense de l'égalité des droits. Or, cette égalité des droits est remise en cause par les mesures ministérielles : suppression du baccalauréat national, refus du remplacement des professeurs absents, au risque d'une inégalité de fait des élèves devant l'instruction, protocoles à géométrie variable entraînant de très grandes disparités entre les établissements...
- **La défense de l'école de la République**, laïque, publique, gratuite ? Elle exige l'abrogation de toutes les contre-réformes qui ont accentué l'autonomie des établissements, attaqué les principes fondamentaux de la laïcité et mis l'accent sur la « territorialisation : réforme du Baccalauréat, réforme des collèges, sélection à l'entrée à l'université...)
- **La défense de l'école de la République ?** Elle passe par le recrutement massif, de façon urgente, des enseignants nécessaires pour alléger les effectifs dans les classes et permettre à chaque élève de reprendre le cours de sa scolarité dans un contexte sanitaire si difficile.
- **La défense de l'école de la République ?** C'est, en ce moment de pandémie, protéger les personnels et les élèves contre le virus, et prendre toutes les mesures indispensables dans ce sens, à commencer par recruter tous les agents techniques nécessaires pour nettoyer les locaux et désinfecter tout ce qui doit l'être

A ces revendications, le Recteur a répondu (extraits) :

- « *Vous demandez un recrutement massif, mais dans quels locaux met-on les élèves ?* » C'est sûr qu'en n'ayant rien anticipé depuis les 8 derniers mois, en ayant refusé de débloquent des moyens extraordinaires, le ministère a interdit de trouver des solutions à cette question !
- « *Vous demandez un recrutement massif, mais où sont les ressources humaines derrière ? Vous évoquez les contractuels au chômage, mais ce n'est pas le cas, on a pratiquement retrouvé le même volume que l'an dernier* ». Quel mépris pour les centaines de collègues de mathématiques, d'espagnol, de lettres modernes...aujourd'hui encore sans emploi malgré souvent des années d'ancienneté !
- « *Sur le nettoyage, il y a ce qui relève des agents, mais il y a aussi ce qui relève de chacun d'entre nous. Je nettoie moi-même mes poignées de mon bureau ; au rectorat, on fait tous ça !* ». Doit-on commenter cette attaque frontale contre nos statuts ?

Provocations ? Ou dérobades d'un fonctionnaire d'autorité qui ne sait plus quoi répondre tant il devient évident pour tous que la politique d'enveloppe fermée, la politique d'austérité mise en place depuis des années, et particulièrement cette année, ne peut conduire l'école qu'au chaos, ne peut conduire qu'à la remise en cause des statuts et la mise en danger de la santé des personnels ?

Le SNFOLC Créteil réaffirme l'impérieuse nécessité de la mise en place d'un véritable plan d'urgence pour répondre aux revendications définies par les collègues.

Il soutient sans réserve l'appel à la grève du 17 novembre lancé par une large intersyndicale départementale en Seine-Saint-Denis (syndicats des personnels de l'Education Nationale, syndicats des agents techniques) sur la base de ces revendications.

Il appelle tous les collègues à se réunir, dès le 2 novembre, en assemblée générale, sous toutes les formes, pour définir les revendications et prendre sans attendre toutes les initiatives pour obtenir satisfaction.

Le SNFOLC Créteil soutiendra et appuiera auprès du rectorat et des directions académiques tous les cahiers de revendications qui lui seront transmis.